



Convocation - que me conseillez vous ?

Par **Bob009**, le **03/10/2011** à **06:59**

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je viens de recevoir la lettre recommandée AR ci-dessous de mon employeur où je suis embauché en CDI temps partiel depuis 3 ans et demi (6 ans et demi d'ancienneté cumulant la société qui était la avant et celle-ci) :

Objet : Convocation pour affaire vous concernant

Monsieur,

Nous souhaitons vous rencontrer et vous prions de bien vouloir vous présenter le vendredi 07 octobre 2011 à 13 heures 30 à l'agence (nom de la société) située au (l'adresse), où vous serez reçu par Monsieur (Nom Prénom).

Nous vous demandons de vous présenter à l'entretien muni des pièces suivantes :

- copie de votre contrat de travail ou avenant de l'entreprise,
- copie de vos plannings, fiches de paie, contrat (...) justifiant d'un ou plusieurs autres emplois.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées. »

Je tiens à vous préciser aussi que j'ai un travail en CDI temps complet, qui est mon emploi principal, donc, ce temps partiel me sert à compléter le mois, car j'habite tout seul et il est impossible pour moi de m'en sortir avec un seul salaire (je suis Agent de Sécurité Incendie).

Pour information

Je déclare les deux emplois depuis le début, donc je paye les impôts régulièrement.

Ma question est : Que me conseillez vous ? Je n'ai pas confiance de leurs laisser les documents de mon employeur principal, car je sent qu'ils peuvent se servir pour me nuire.

Je vous remercie d'avance pour votre aide en vous souhaitant une très bonne journée.

Par **pat76**, le **09/10/2011** à **14:57**

Bonjour

Vous y allez avec des copies et vous laissez les originaux chez vous.

Ensuite est-ce que vous aviez informé votre employeur que vous aviez un second emploi à temps complet?

Effectuez-vous plus de 48 heures de travail par semaine avec vos deux emplois?